

# Premiers Secours en Equipe de niveau 1

Durée: 35 heures repartit sur 4 jours

## Objectif:

L'unité d'enseignement « PSE 1 » a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour tenir l'emploi de « Secouriste ».

Cette qualification de « secouriste » fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en oeuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

## Formation:

L'unité d'enseignement « PSE 1 » est enseignée uniquement par les organismes de formation agréés par le ministère chargé de la sécurité civile, pour les formations des citoyens acteurs de sécurité civile.

A ce titre la FFESSM ne possédant pas ce type d'agrément, la présente formation est organisée dans le cadre d'une convention établie par le CODEP FFESSM 74 et la Fédération Française de sauvetage et de secourisme, par l'intermédiaire du groupe de travail secourisme et l'association, Annecy sauvetage secourisme.

## Stagiaires:

- **Nombre:** 8 à 12
- **Pré-requis:** Aucun pré-requis n'est exigé au candidat pour accéder à une action de formation de cette unité d'enseignement. Il doit néanmoins être âgé de 16 ans minimum. Dans le cas où il serait mineur, il doit fournir, pour accéder à la formation, une autorisation des parents ou des personnes investies de l'autorité parentale

## Cout de la formation:

- Stagiaire appartenant au CODEP 74 avec repas : 274 €
- Stagiaire hors CODEP 74 avec repas: 299 €
- Stagiaire appartenant au CODEP 74 sans repas: 214 €
- Stagiaire hors CODEP 74 avec repas: 239 €

## Compétences Abordées:

La formation « PSE 1 » est organisée en 16 parties, comportant chacune, une ou plusieurs séquences pédagogiques. Ces différentes parties permettent d'envisager les principales situations que peut rencontrer le secouriste lorsqu'il est seul, avec ou sans matériel, ou au côté d'un équipier secouriste avec le matériel de premiers secours.

- Le secouriste.
- La chaîne des secours.
- La sécurité.
- L'alerte.
- L'obstruction brutale des voies aériennes.
- Les hémorragies externes.
- L'inconscience.
- L'arrêt cardiaque.
- La défibrillation automatisée externe.
- Les détresses vitales.
- Les malaises et la maladie.
- Les accidents de la peau.
- Les traumatismes des os et des articulations.
- La noyade.
- La surveillance et l'aide au déplacement.
- Synthèses.

## Equipe pédagogique:

- 2 formateurs de compétences " Premiers secours en équipe "
- 1 aide formateur ( optionnel )
- 1 référent de formation titulaires du diplôme Formateur de Formateur des compétences "Premiers secours en équipe"
- 1 médecin référent



## Evaluation:

L'évaluation de l'acquisition des compétences se fait tout au long de la formation. Afin que cette dernière soit optimale plusieurs procédés d'évaluation seront mis en oeuvre par l'équipe pédagogique:

- Evaluation formative;
- Evaluation sommative;
- Evaluation de certification;

L'exigence de compétences que requiert l'emploi de « Secouriste » induit, tout naturellement, un travail personnel de la part du stagiaire qui souhaite acquérir cette qualification. Cela implique que le participant à la formation « PSE 1 » doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale: pré-requis, participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité.

A l'issue de sa formation et à condition que le participant est été reconnue comme apte par l'équipe pédagogique, ce dernier se voit délivrer un certificat de compétences de " Premiers secours en équipe de niveau1 - Secouriste-"

## Mise à jour des compétences:

Conformément aux différents arrêtés relatifs à la mise en place de la formation initiale et continue "PSE1", les compétences sont soumises à l'obligation de formation continue annuelle. Cette obligation est mise en application dès lors que le titulaire participe aux activités des "postes avancés prévisionnels de secours PAPS" ( poste de secours pour les manifestation sportives, maîtres nageurs ou surveillants de baignade ... ).

## Equivalences:

L' attestation de formation complémentaire de premiers secours avec matériel (AFCPSAM) ainsi que le certificate de formation aux premiers secours en équipe ( CFAPSE) à condition de satisfaire aux conditions de formations continues annuelles obligatoires, sont admis comme étant équivalents au PSE1.

## Comment s'inscrire :

Pour toute inscription, prendre contact avec le responsable du groupe de travail secourisme :

[secourisme@ffessm74.fr](mailto:secourisme@ffessm74.fr)

